

Strasbourg, 23 novembre 2023

CEPEJ-GT-CYBERJUST(2023)6Rev1

**COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)**

**Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle
(CEPEJ-GT-CYBERJUST)**

9^{ème} réunion (19-20 octobre 2023)

Rapport de réunion

Rapport préparé par le Secrétariat
Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit

I. Introduction

1. Le groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST) de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a tenu sa 9^{ème} réunion les 19 et 20 octobre 2023, dans les locaux du ministère de la Justice du Portugal à Lisbonne. La réunion s'est tenue en format hybride. L'ordre du jour figure à l'annexe I du présent rapport.

2. Les membres du groupe de travail ont été accueillis par Lídia Jacob, Directeur général de la politique de justice, Ministère de la Justice du Portugal et Francesco Depasquale, Président de la CEPEJ (en ligne). La réunion était présidée par Maria Giuliana Civinini (en ligne) et Pedro Almeida.

II. Présentation des initiatives en matière d'intelligence artificielle (IA) par le Ministère de la justice du Portugal

3. Le Ministère a présenté des initiatives récentes en matière d'IA dans le domaine de la justice : le "Guide pratique de l'accès à la justice (GPJ)", une initiative visant à utiliser l'IA générative dans la communication avec les citoyens sur les questions juridiques, ainsi que la stratégie "govTech" visant à exploiter pleinement le potentiel de la numérisation dans le domaine de la justice grâce à la coopération avec le monde universitaire et le secteur privé.

4. Le groupe a décidé de présenter ces initiatives à un public plus large, par exemple lors d'un séminaire du Réseau européen de cyberjustice (ECN).

III. Activités concernant l'intelligence artificielle (IA)

5. Marek Świerczyński (Pologne), membre du Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB), fait le compte-rendu des réunions de l'AIAB qui se sont tenues le 12 juin 2023¹ et le 21 septembre 2023². Y ont notamment été discutés les progrès de l'opérationnalisation de la Charte éthique européenne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement et la vérification et la publication des systèmes d'IA identifiés pour le "Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle" (ReC).

6. Marek Świerczyński présente l'état d'avancement du ReC, comprenant 92 entrées. Le groupe de travail procède à un échange de vues sur son utilisation et son développement en vue du prochain mandat du CEPEJ-GT-CYBERJUST.

7. Pedro Almeida (Portugal) informe le Groupe de travail de l'état d'avancement de la formulation de la réglementation en matière d'IA au sein du Comité du Conseil de l'Europe pour l'intelligence artificielle (CAI), qui a tenu ses 5^{ème} et 6^{ème} réunions du 19 au 21 avril³ et du 31 mai au 2 juin⁴ 2023 respectivement.

8. Le Groupe de travail propose d'accorder plus d'attention à l'application de l'IA dans le domaine de la justice et, à cette fin, de le mentionner dans son prochain mandat.

IV. Opérationnalisation de la "Charte éthique européenne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement"

9. Alexandra Tsvetkova (Bulgarie), membre de l'AIAB, présente le projet de lignes directrices sur l'opérationnalisation de la Charte éthique européenne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement.

¹ CEPEJ-AIAB(2022)3

² CEPEJ-AIAB(2023)4

³ [CAI\(2023\)11](#)

⁴ [CAI\(2023\)14](#)

10. Le Groupe de travail souligne la nécessité, malgré la complexité de la thématique, de parvenir à un outil applicable dans la pratique, concis et compréhensible, par des utilisateurs souvent juristes. Il approuve l'approche suggérée par le CEPEJ-GT-QUAL de réduire le texte, l'articuler autour d'une checklist et d'utiliser des formulations claires, idéalement avec des exemples pratiques.

V. Fiche d'information sur l'IA générative

11. Camille le Douaron (France) présente le projet de fiche d'information sur l'IA générative visant à clarifier les limites et les possibilités de ces outils librement disponibles, s'ils sont appliqués dans le contexte judiciaire.

12. Le Groupe de travail convient de changer le titre en "Note sur l'utilisation de l'IA générative dans le domaine de la justice" afin de mieux refléter l'objectif du document et le développement rapide de la technologie. La note devrait être aussi concise et directe que possible et devrait s'adresser aux juges.

13. Il souligne la nécessité de finaliser le travail dès que possible afin de garantir la pertinence des orientations et charge l'expert de préparer une version révisée du document dans un délai de deux semaines.

VI. Modes alternatifs de règlement des litiges en ligne

14. Le Groupe de travail examine le projet de lignes directrices sur les modes alternatifs de règlement des litiges en ligne, préparé et présenté par Federica Casarosa (Italie) et Maria da Conceição Oliveira (Portugal).

15. Le projet est adopté, sous réserve d'amendements mineurs proposés par le CEPEJ-GT-CYBERJUST et le CEPEJ-GT-QUAL ; il est convenu de le soumettre à l'examen de la CEPEJ en vue de son adoption lors de sa réunion plénière de décembre.

VII. Bases de données publiques sur la jurisprudence (utilisation de métadonnées et anonymisation)

16. Monica Palmirani (Italie) présente une analyse préliminaire de l'enquête au sein du Réseau européen de cyberjustice (ECN) et du Réseau des tribunaux pilotes de la CEPEJ dans le but d'obtenir une image précise des pratiques concernant la publication des décisions de justice en Europe.

17. Les membres du Groupe de travail souhaiteraient accélérer les travaux et proposent de les finaliser dans la première partie de l'année 2024. L'analyse des résultats de l'enquête devrait faire l'objet d'une publication, suivie de lignes directrices limitées à des éléments spécifiques, tels que l'exhaustivité, la structure du texte, les formats de données et les fonctions de recherche.

18. IL est convenu que Monica Palmirani effectue son analyse dans un délai d'une semaine.

VIII. Réseau européen de cyberjustice (ECN)

19. Le Groupe de travail finalise l'ordre du jour de la réunion annuelle de l'ECN, prévue le 23 novembre 2023. Cette réunion vise à permettre une meilleure diffusion du Guide sur les enchères électroniques judiciaires (CEPEJ (2023)11). Cette année, Mireille Hildebrandt (Pays-Bas), Professeur à la « Vrije Universiteit Brussels (VUB) », fera une intervention sur le thème de l'interface entre le droit et la technologie et présentera les bonnes pratiques de l'Ukraine et de la Bulgarie en la matière.

IX. Priorités futures pour CEPEJ-GT-CYBERJUST

20. Le Groupe de travail procède à un échange de vues sur les sujets potentiels à traiter pendant le mandat du CEPEJ-GT-CYBERJUST pour 2024 et 2025, qui pourraient être els suivants:

- 1) Orientations pour réduire la fracture numérique
- 2) Glossaire Tech pour les juges (en complément du glossaire de la CEPEJ)
- 3) Programme de formation aux TIC pour les juges
- 4) Conseils sur l'utilisation de l'IA générative dans le domaine de la justice
- 5) Suivi des lignes directrices sur la visioconférence dans les procédures judiciaires
- 6) Lignes directrices pour la mise en place d'initiatives GovTech dans le domaine de la justice.
- 7) Renforcement du centre de ressources
- 8) Renforcement du REC (augmentation du nombre de séminaires)
- 9) Poursuite des travaux sur la publication électronique des décisions judiciaires

21. Le Groupe de travail convient de soumettre cette liste au Bureau de la CEPEJ chargé de préparer le projet de programme d'activités pour les deux années à venir.

X. Questions diverses

22. Les membres du groupe de travail échangent des informations sur les activités importantes récentes et à venir :

- La Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne et la Conférence du ministère de la Justice et de la Commission européenne sur les systèmes judiciaires en période de changement (9-10/10/2023)
- "Le rôle des institutions européennes dans la défense des valeurs fondamentales de la profession d'avocat dans l'administration de la justice" lors de la Journée européenne des avocats dans le cadre de la Journée européenne de la justice, organisée par le Conseil des barreaux européens (23/10/2023)
- Les juges du Réseau européen de Formation judiciaire (REFJ) au Forum européen (25-27/10/23)
- Superior Courts Network Webinar (no. 7) " Le présent et l'avenir des systèmes d'intelligence artificielle dans le système judiciaire" (17/11/2023)

23. Le Secrétariat transmet au CEPEJ-GT-CYBERJUST une invitation à la Conférence Cyberjustice Europe 2023, organisée par l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice et le Laboratoire de Cyberjustice de Montréal (24/11/2023).

24. Le Secrétariat informe que le Groupe de travail a obtenu le statut d'observateur pour le projet « Digitalisation des systèmes de justice civile en Europe » de l'Institut de droit européen (ELI), qui vise à formuler un ensemble de principes à prendre en compte dans la numérisation des systèmes de justice, sur la base de l'article 6(1) de la CEDH et d'autres références pertinentes. L'engagement du groupe consisterait à examiner et à commenter les résultats du projet.

ANNEXE 1

CEPEJ-CYBERJUST(2021)OJ3

COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE (CEPEJ)

9th réunion du groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST)

19-20 octobre 2023

Lisbonne, Portugal

AGENDA

<hr/>	
1.	Ouverture de la réunion et accueil par le Ministère de la Justice du Portugal
<hr/>	
2.	Présentation des initiatives en matière d'IA par le ministère de la justice du Portugal
<hr/>	
3.	Briefing et discussion sur les activités concernant l'intelligence artificielle
<hr/>	
4.	Activités concernant l'intelligence artificielle
<hr/>	
5.	Opérationnalisation de la "Charte éthique européenne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement".
<hr/>	
6.	Fiche d'information sur l'IA générative
<hr/>	
7.	Règlement extrajudiciaire des litiges en ligne
<hr/>	
8.	Réseau européen de cyberjustice (ECN)
<hr/>	
9.	Bases de données publiques sur la jurisprudence (utilisation de métadonnées et anonymisation)
<hr/>	
10.	Priorités futures pour CEPEJ-GT-CYBERJUST
<hr/>	
11.	Questions diverses
<hr/>	

ANNEXE 2
LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES

Pedro ALMEIDA, Conseiller juridique, Unité de coordination des affaires européennes, Direction générale de la politique de la justice, Ministère de la justice, Lisbonne, PORTUGAL

Maria Giuliana CIVININI, Juge, membre de la magistrature italienne, Présidente du Tribunal de Pise, Pise, ITALIE (en ligne)

Camille LE DOUARON, Chargée de mission data, Ministère de la Justice, FRANCE

Rimantas SIMAITIS, professeur associé à l'université de Vilnius, partenaire du cabinet Cobalt, avocat, arbitre, médiateur, Vilnius, LITUANIE

Genevieve VANDERSTICHELE, Juge à la cour d'appel de Gand, BELGIQUE (Membre adjoint, en ligne)

Francesco DEPASQUALE, Président de la CEPEJ (en ligne)

DELEGATION INVITEE DE LA BOSNIE - HERZEGOVINE

Admir SULIAGIC, Directeur du Secrétariat du HJPC

Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB)

Marek Świerczyński, professeur de droit et avocat, membre du comité consultatif de la CEPEJ sur l'intelligence artificielle, membre de l'AIAB

OBSERVATEURS

CONSEIL DES BARREAUX EUROPÉENS(CCBE)

Ana DROZD, conseillère juridique principale (en ligne)

UNION EUROPEENNE DES GREFFIERS DE JUSTICE (EUR)

Stefan DAMBÖCK (en ligne)

ASSOCIATION DES JUGES ADMINISTRATIFS EUROPEENS (AEAJ / FEJA)

Germana LO SAPIO (en ligne)

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE (FRA)

Alice Hamilton (en ligne)

EXPERTS

Federica Casarosa, Maria Oliveira, Monica Palmirani, Alexandra Tsvetkova (en ligne)

SECRETARIAT

DGI - Droits de l'homme et État de droit

Courriel : cepej@coe.int

Daniel SCHMIDT, Secrétaire du Groupe CEPEJ-GT-CYBERJUST, daniel.schmidt@coe.int

Sara RADOVICKA, secrétariat de la CEPEJ, sara.radovicka@coe.int